



Plateforme des
ONG Françaises
pour la Palestine

شبكة المنظمات الفرنسية
من أجل فلسطين

14, passage Dubail 75010 PARIS

T. +33 (0)1 40 36 41 46

contact@plateforme-palestine.org

www.plateforme-palestine.org

Paris, le 7 décembre 2017

Objet : Le statut de Jérusalem – action urgente

Madame, Monsieur,

Nos organisations sont vivement préoccupées par la reconnaissance de Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël faite unilatéralement le 6 décembre 2017 par le Président des Etats-Unis Donald Trump, ainsi que par sa décision d'y autoriser le déménagement de l'ambassade des Etats-Unis conformément au « Jerusalem Embassy Act » voté par le Congrès en 1995, mais dont aucun Président étatsunien n'avait jusqu'à présent accepté la mise en œuvre.

Jérusalem est le creuset très ancien de différentes cultures, religions, architectures, langues et histoires. Le plan de partage de la Palestine de l'ONU avait prévu en 1947 de placer la ville sous contrôle international avec un statut spécial de « *corpus separatum* », mais à l'issue de la guerre de 1948-49, le nouvel Etat d'Israël a conquis Jérusalem-Ouest et en a expulsé tous les habitants palestiniens. Lors de la guerre de 1967, Israël a ensuite illégalement annexé Jérusalem-Est pour l'intégrer au territoire israélien, et faire de Jérusalem « réunifiée » sa capitale « éternelle et indivisible ». Cette position n'a jamais été admise par la communauté internationale, qui a reconnu à Jérusalem-Est le statut de territoire palestinien occupé sur lequel Israël ne saurait dès lors revendiquer une quelconque souveraineté. Et sur la base des résolutions des Nations unies, les Palestiniens revendiquent Jérusalem-Est comme la capitale de leur futur Etat.

Jérusalem symbolise le cœur de la question de Palestine et les enjeux des négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens. Elle est au centre de l'identité des musulmans, des chrétiens palestiniens et des juifs. C'est le lieu fondateur des trois religions monothéistes.

Cette annonce représente une provocation sans précédent pour les Palestiniens, enterrant ainsi le processus de paix sous perfusion et achevant de décrédibiliser l'intermédiaire américain. La reconnaissance de la ville comme capitale israélienne par l'administration Trump est une approbation de l'annexion unilatérale de la ville, illégale et condamnée par les résolutions 252, 476 et 478 du Conseil de sécurité de l'ONU. La communauté internationale, à l'unanimité, ne reconnaît pas Jérusalem comme la capitale d'Israël et aucune ambassade étrangère n'y est installée.

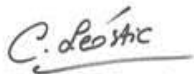
Membres : Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP), Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Génération Palestine, Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Union Juive Française pour la Paix (UJFP). **Observateurs :** Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France), Afran-Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Fédération Nationale des Francas, Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC), Handicap International, Médecins du Monde France, Première Urgence Internationale (PUI), Réseau d'information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO).

La réaction du Premier ministre israélien est préoccupante puisque dans l'allocution qui a suivi la déclaration de D. Trump, il a affirmé vouloir préserver le *statu quo* religieux de la ville, mais n'a pas évoqué celui de ses 320 000 résidents palestiniens, occupés et privés de leurs droits civils et politiques.

La position de D. Trump ne peut, enfin, que provoquer une escalade de violence en Palestine et au Proche-Orient. Des manifestations et des grèves sont enclenchées, Gaza s'embrase, l'armée israélienne s'est déjà déployée dans plusieurs villes palestiniennes et des violences contre des civils sont à craindre.

Alors que le Président français va recevoir B. Netanyahou ce dimanche 10 décembre, nous vous demandons, Madame, Monsieur, de l'interpeller afin qu'il reconnaisse l'Etat de Palestine sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, mesure primordiale pour préserver le statut de Jérusalem-Est. Il accéderait ainsi aux demandes formulées dans les résolutions de l'Assemblée nationale et du Sénat adoptées les 2 et 11 décembre 2014. La France et l'Union européenne doivent également prendre la mesure de l'échec de la médiation étatsunienne. Elles doivent se saisir du dossier israélo-palestinien et en faire leur priorité.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.



Claude Léostic
Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine